

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice
=++++=++++=

Arrêté N° 2007 097 /MS/SG/CHUYO
Portant nomination du Directeur des Affaires
Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier
Universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2006-002/PRES du 05 janvier 2006, portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le Décret n° 2006-0003/PRES/PM du 06 janvier 2006, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
Vu le Décret N°99-051/PRES/PM/MEF du 05 mars 1999, portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère administratif ;
Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ;
Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ;

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre
Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo

ARRETE:

Article 1 : Monsieur **LENGANI Adama**, professeur agrégé en Néphrologie, Mle 10721, est nommé Directeur des Affaires Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo.

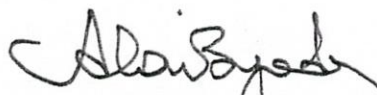
Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité sus nommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

1-CAB/MS 1- Intéressé
1-SG 1- CHU YO
1-PCA 1- Solde/CHU YO
1- DGHSP
1-Tout services
1- Archives

Ouagadougou, le 12 MAR 2007



Bédouma Alain YODA
Commandeur de l'Ordre National